|  |  |
| --- | --- |
|  | POLYNéSIE FRANçAISE |
| Ministère deS finances, de l’economie, *en charge de l’énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l’action gouvernementale* |  |

Budget 2021 - Collectif budgétaire n°4

Examen par l’Assemblée de la Polynésie française

Jeudi 7 octobre 2021 – 09h00

Monsieur le Président de l’Assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le Vice-président,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les représentants, cher amis,  
Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs du public,

Mesdames et Messieurs les internautes,

Iaorana tatou paatoa

En préambule, je vous transmets les salutations du Président Fritch qui s’est rendu à l’ONU pour prononcer un discours devant l’assemblée générale de la 4ème Commission chargée de traiter le sujet de la décolonisation.

Après deux ans d’absence, Il a souhaité s’y rendre à nouveau afin d’informer les membres de l’ONU de la situation sanitaire, économique et sociale de notre Pays.

Il a également décrit la qualité des relations entre la Polynésie et l’Etat français, et en particulier comment la solidarité nationale s’est exprimée durant toute cette période de crise au travers des soutiens sanitaires et financiers de l’Etat au bénéfice de nos populations et de nos entreprises.

Enfin, il a, à nouveau, invité l’ONU à dépêcher une mission en Polynésie afin d’évaluer et d’apprécier par elle-même la situation générale de la Polynésie.

Pour revenir au sujet qui nous concerne directement ce matin, lors de l’examen du budget primitif 2021, outre la présentation chiffrée, je vous présentais la philosophie et le mode opératoire.

**Je vous avais annoncé qu’il y aurait autant de collectifs que nécessaires, afin d’ajuster nos moyens aux besoins collectifs (lutte sanitaire, préservation des emplois, dignité des familles …).**

L’année s’annonçait atypique – et vous remarquerez qu’elle a tenu toutes ses promesses – notre pilotage budgétaire se devait d’être précis et ajusté en temps réel. En trois mots, nous devions faire preuve d’**adaptabilité, d’agilité et de résilience**.

En juillet dernier, le taux d’incidence de l’épidémie de la covid-19 était de 6 cas pour 100 000 habitants. Nous avions alors tous cru que le cauchemar vécu par la Polynésie et notre population était derrière nous. Que les beaux jours étaient à notre porte : les frontières étaient ouvertes, la consommation interne battait son plein, nous avions une fréquentation touristique qui redémarrait avec une croissance, certes pas au niveau d’avant crise, mais la lumière au bout du tunnel était perceptible.

La clairvoyance, l’anticipation et le courage des décisions prises, par le gouvernement auquel j’appartiens a permis à la Polynésie de limiter la casse et d’être en capacité à plus d’agilité et de réactivité face à l’avenir, et ce en dépit des nombreuses critiques et attaques. Mais c’est le jeu politique et la démocratie. Nous resterons vigilants et garderons le cap.

Entre le 3 décembre 2020, date d’examen du budget primitif 2021, et aujourd’hui, où nous nous revoyons autour du projet de quatrième collectif budgétaire, **la situation sanitaire et économique n’a cessé d’évoluer, nous conduisant à ajuster en temps réel la trajectoire de nos finances. Et bien c’est dans la continuité de ces efforts que nous nous retrouvons aujourd’hui pour ce quatrième collectif.**

L’ajustement en temps réel ne signifie pas, pour autant, un pilotage à vue. En effet, la difficulté de l’exercice réside dans le maintien du cap et de nos ambitions majeures dont nous ne devons pas nous éloigner, et ce tout en parant aux urgences nouvelles.

Tel est l’objet de ce collectif, qui répond à ce double objectif : **accompagner les secteurs vitaux et poursuivre le déploiement du Plan de Relance**.

Nous disions en mars dernier, que personne ne pouvait prétendre savoir de quoi demain sera fait. Qu’il nous fallait rester humble quant à l’avenir et nous tenir prêts à affronter d’autres tempêtes.

Nous avons vécu des événements effroyables en août et septembre dernier. Alors que tout le monde pensait que le pire était derrière nous. Mais c’était sans compter sur le variant Delta, qui est arrivé tel un tsunami, avec une violence inouïe.

**Winston Churchill disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l’opportunité dans chaque difficulté »**

Le gouvernement a fait le choix de faire de cette crise une opportunité. Une opportunité de faire prendre conscience à tout un chacun que ce combat que nous vivons tous, a les mêmes finalités :

* Apporter les moyens nécessaires pour que notre population soit soignée et protégée dans les meilleures conditions ; la vaccination en est un parfait exemple
* Apporter les soutiens nécessaires pour que notre système de santé soit à la hauteur de nos ambitions ;
* Apporter les moyens nécessaires aux femmes et aux hommes qui œuvrent quotidiennement au chevet des malades. Je voudrai ici leur rendre hommage. Qu’ils en soient sincèrement remerciés.

Mais aussi, cela passe par l’accompagnement au quotidien, et au plus juste des besoins, de nos entreprises, de nos salariés, de notre population.

En ce qui concerne le collectif 4 qui vous est présenté, je n’entrerai pas ici dans le détail de chaque écriture, puisque vous avez déjà été rendu destinataire du projet de délibération budgétaire et que les échanges en commission ont déjà permis d’apporter les réponses à vos questions.

Toutefois, je souhaite vous apporter un éclairage sur les enjeux qui ont présidé à l’élaboration de ce collectif. Ainsi, ce collectif vise à :

**1. Financer les besoins de la santé**

**2. Financer le sauvetage de notre compagnie au Tiare**

**3. Soutenir une fois de plus le système de la Protection Sociale Généralisée**

**4. Inscrire les crédits nécessaires pour les actions du plan de relance.**

Comme vous pouvez le constater, l'économie, le social et le sanitaire ne s'opposent pas, ils forment : un tout, un ensemble dont toutes les composantes sont interdépendantes.

Le gouvernement ne s’éparpille pas ! Nous restons concentrés sur nos priorités et sur **cette logique simple et de bon sens** : **« mettre la bonne quantité de crédits, au bon endroit et au bon moment. »**

En commission des finances, j’ai qualifié ce collectif d’exceptionnel et d’atypique. Ceci compte tenu des montants extrêmement conséquents qui sont inscrits, mais aussi par l’apport de ressources externes nouvelles, avec notamment le nouveau Prêt octroyé par l’AFD et garanti par l’Etat, le fameux PGE n°2.

Ce PGE n°2 est lui aussi exceptionnel :

* Exceptionnel par son montant : **35,8 milliards F CFP ;**
* Exceptionnel par sa durée : **25 ans avec un différé de 3 ans** ;
* Exceptionnel car **garanti, encore une fois, par l’Etat ;**
* Exceptionnel car imputable en fonctionnement, grâce à **la dérogation à la règle d’or** qui nous est une fois encore accordée.

Ce collectif est aussi atypique, de par les écritures qui y sont opérées. En effet, le Prêt Garanti par l’Etat est **exclusivement** dédié à ATN et au Plan de Relance. Ce dernier couvre une période de 3 ans, soit de 2021 à 2023.

Contrairement au premier Prêt Garanti par l’Etat, dont les crédits étaient entièrement comptabilisés sur un exercice, il nous fallait sortir de ce modèle d’annualité, et mettre en place un mécanisme qui permette de provisionner les crédits pour les actions du plan de relance des années à venir, soit 2022 et 2023. Vous voyez donc la difficulté de travailler en pluri-annualité en section de fonctionnement.

Je ne reviendrais pas dans les explications détaillées des écritures qui sont passées puisque cet exercice de pédagogie et de transparence a déjà eu lieu en commission, dont je profite d’ailleurs pour souligner la qualité de nos échanges avec l’ensemble des représentants présents.

En ce qui concerne notre compagnie au Tiare, Air Tahiti Nui, c’est une subvention d’équilibre de **8,1 milliards F CFP  qui est proposée à votre assemblée. Cette subvention est composée de deux parties** ;

* **La première à hauteur de 6 milliards F CFP** qui seront entièrement financés par le PGE n°2 ;
* Le seconde à hauteur de **2,1 milliards F CFP** vise à neutraliser l’avance en compte courant par le Pays à la compagnie en 2020,.

Soit au total une subvention d’équilibre de **8,1 milliards F CFP**, permettant à ATN de conforter ses capitaux propres et sécuriser sa trésorerie.

Ce n’est qu’une étape, car le besoin final est bien de 12 milliards F CFP. Vous l’aurez donc compris, d’après ce bref calcul, il nous reste 4 milliards de francs à trouver d’ici 2024. Soyez assurés que nous nous y employons.

\*\*\*

Pour la Protection Sociale Généralisée, les estimations de besoin de trésorerie faites en mars 2020, en pleine première vague et fermeture des frontières, étaient de l’ordre de **24 milliards F CFP** à horizon de mars 2022.

Sous la menace d’une cessation de paiement en juillet 2020, un apport de **17 milliards F CFP** était nécessaire pour honorer les prestations de santé, famille et retraites.

Dans cette situation d’urgence, le Pays a sauvé les comptes sociaux via deux vecteurs  :

* en soldant le Fonds d’Amortissement du Déficit Social (FADES), pour **6,9 milliards F CFP**. Pour mémoire, le FADES a été créé en février 2011, et était destiné à l’apurement du déficit cumulé en décembre 2010 de la branche maladie du Régime des Salariés, engagement pris par la Collectivité envers le Régime des Salariés pour absorber le déficit de la branche maladie
* en octroyant un prêt, lui-même adossé au PGE n°1, de **9,6 milliards F CFP**.

Nous aurions préféré faire mentir les statistiques. Hélas, force est de constater que les prévisions de mars 2020 étaient exactes, car un besoin supplémentaire de **7,4 milliards F CFP est confirmé**, portant ainsi le montant total apporté par le Pays sur 2020-2021 à **24 milliards de francs.**

Cela démontre clairement, que le modèle actuel de notre PSG, créé en 1995, a vécu et qu’il est temps de le réformer pour ne pas le voir s’écrouler.

**Evoluer pour écrire un nouveau paradigme ou se scléroser au risque d’abimer notre modèle de société : voilà les deux alternatives qui s’offraient au gouvernement en 2020. Nous avons choisi l’action et vous en aurez un témoignage très concret dans les prochaines semaines, nous allons accélérer le changement.**

\*\*\*

J’en viens à présent aux dépenses de santé :

* une subvention de **1,3 milliards F CFP** est allouée au CHPF pour venir répondre aux besoins exceptionnels de l’hôpital.

Je voudrais exprimer encore une fois, à l’ensemble du personnel de cet établissement, tous nos remerciements pour le travail et l’organisation exceptionnelle dont ils ont fait preuve en peu de temps. Là aussi, il a fallu qu’ils se réinventent, une médecine de guerre a pris le pas sur la médecine quotidienne. Ce modèle a été reconnu par les plus grands experts du SAMU et sera dupliqué à d’autres sites, dixit le Professeur CARLI.

* Des crédits à hauteur de **700 millions F CFP sont prévus pour honorer les factures** à l’ILM, dans le cadre de la réalisation des tests RTPCR et pour l’ensemble des dispositifs.

Là aussi, les équipes ont dû s’adapter, se réinventer pour répondre aux besoins.

* Enfin, **342 millions F CFP sont inscrits au profit de** la Direction de la Santé, pour leur permettre de poursuivre leur mission dans de bonnes conditions.

En tout, c’est un peu plus de **2,3 milliards F CFP** qui ont été dirigés pour le secteur de la Santé.

\*\*\*

Pour le Plan de Relance, **ce sont plus de 12,3 milliards F CFP d’autorisations de programme (AP)** et **9,8 milliards F CFP de crédits de paiements (CP)** supplémentaires qui sont proposés à ce collectif. Dans les grandes masses, nous retrouvons :

Pour les AP :

* **7,4 milliards F CFP** pour la CPS ;
* **2,7 milliards F CFP** pour la zone biomarine de Faratea, qui constitue un complément d’une AP existante ;
* **1,62 milliard F CFP** pour ONATI pour l’augmentation des capacités satellitaires pour les îles éloignées, la modernisation du réseau de transmission hertzien et enfin pour le déploiement de la 4G dans les archipels éloignés.
* **350 millions F CFP** pour l’Aide à l’Investissement des Ménages, qui vient compléter l’AP existante et qui contribue de manière conséquente à notre essor économique par le biais du bâtiment. A titre d’information, l’enveloppe global d’AP sera ainsi portée à **1,5 milliard F CFP**, l’effet de levier étant de 5 voire 6.
* **259 millions F CFP** pour le secteur du logement, du social, du tourisme et de l’agriculture.

Pour les CP :

* **7,4 milliards F CFP** pour la CPS
* **210 millions F CFP** pour ONATI pour l’augmentation des capacités satellitaires pour les îles éloignées,
* **100 millions F CFP** pour l’Aide à l’Investissement des Ménages,
* **2,042 milliards F CFP** pour l’habitat dispersé et les opérateurs agréés

Tout cela a été possible, grâce au PGE n°2, mais aussi par une remise en question de nos modèles. C’est ainsi que :

* La mise en place de conférences budgétaires, nouvelle approche d’une gestion responsable consistant à analyser le niveau d’engagement des services à fin d’année, a permis de réaffecter au budget général **259 millions F CFP ;**
* **Un effort de Solidarité** de l’ensemble des services, ministères et Etablissements a permis de récupérer près de **2 milliards F CFP :**
  + **1,3 milliard F CFP** de dégagement de crédits qui ne sont pas prévus d’être consommés d’ici la fin de l’année ;
  + **600 millions F CFP** sous forme de dividendes (PAP et TEP)
  + **80 millions F CFP** des crédits relatifs aux collaborateurs des cabinets ministériels **(10%)**
* **Un redéploiement des crédits pour 273 millions F CFP**

A cela viennent se rajouter un ensemble de recettes supplémentaires, issus soient de trop perçus, de régularisation d’écritures, ou de redevances pour près de **2 milliards F CFP**.

L’ensemble des recettes permettent de financer dans les grandes masses :

* ATN : **8,1 milliards F CFP**.
* Le Régime des Salariés de la PSG : **7,4 milliards F CFP**.
* La santé : **1,98 milliards F CFP**.
* Le personnel ayant servi à répondre à la crise sanitaire : **600 millions F CFP**.
* Les dépenses imprévues : **363  millions F CFP**.
* Le RSPF pour **125 millions F CFP**.
* Autres dépenses nécessaires : **334 millions F CFP**.

Comme vous le voyez ce collectif à l’instar de l’action du gouvernement n’oppose pas les visions santé et économie mais traite de front les deux problématiques.

La meilleure manière d’affronter l’épidémie est d’avancer. D’avancer dans la protection sanitaire de nos populations, d’avancer dans la solidarité envers ceux et celles qui ont été fragilisés dans cette crise, d’avancer dans le redressement et la relance de notre Pays.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.

Merci à tous pour votre attention.